

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 février 2015

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Francis SCHWEITZER qui donne pouvoir à Monsieur Cédric LINDECKER et Monsieur Jean-Paul DUREY qui donne pouvoir à Monsieur Sébastien BONNET. Madame Chantal PIREDDU est secrétaire de séance
Début de séance : 20h30
-Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2015 : unanimité

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :
Devis pour la porte de la salle de convivialité (pour : 10 abstention : 1)

Ordre du jour :

Devis visiophone

Devis pour la porte de la salle de convivialité

Budget Commune : ouverture de crédits

Accessibilité : convention

Cartes Avantages Jeunes 2015-2016

Questions diverses

1/ Devis visiophone

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil la nécessité d'installer un visiophone pour répondre en partie au problème d'accessibilité du secrétariat de mairie. Il présente le devis de la société Electronovo d'un montant de 978.25 € HT, soit 1173.90 € TTC. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis.

pour : 11 contre : 0 abstention : 0

2/ Devis pour la porte de la salle de convivialité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la nécessité de poser un habillage après l'installation de la nouvelle porte d'issue de secours de la salle de convivialité. Il présente le devis de la société CBois Agencement d'un montant de 824.40 € HT, soit 989.28 € TTC. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis et demande à Monsieur le Maire de solliciter une aide supplémentaire en rapport avec la demande de subvention « Fonds d'aide isolation et énergies renouvelables » faite à la CAGB.

pour : 10 contre : 0 abstention : 1

3/ Budget Commune : ouverture de crédits

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, en vertu de l'article L1612-1 du CGCT, d'ouvrir de nouveau crédits avant le vote du BP Commune 2015, crédits compris dans le quart des dépenses 2014 au chapitre 21 comme suit :

Compte 21568	125 €	
Compte 2188	4000 €	
pour : 11	contre : 0	abstention : 0

4/ Accessibilité : convention

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve les termes de la convention de groupement de commande relative à l'élaboration d'un Ad'Ap, s'engage à inscrire les crédits nécessaires et autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande.

pour : 11 contre : 0 abstention : 0

5/ Cartes Avantages Jeunes 2015-2016

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'offrir à nouveau la carte sur demande aux enfants âgés de 11 à 20 ans. Cette carte est vendue à la commune 6 € l'unité.
pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Informations

Une vente de fleurs au profit de l'ADMR aura lieu les 12, 13 et 14 mars prochains. Des bénévoles passeront au domicile des habitants.

L'association Sport et Loisirs a besoin de bénévoles supplémentaires surtout pour le jour du barbecue. Son Assemblée Générale a lieu le 27 mars à 20h30.

L'affouage est terminé sauf la parcelle 18. Le Conseil prendra une délibération lors de la prochaine séance pour le changement de destination de bois

Réunions politiques publiques pour les élections départementales des 22 et 29 mars :

M. FAGOT le 27 février à 18h00
M. DAHOUI le 20 mars à 18h00

Fin de la séance : 21h30

Vu pour être affiché le 20 février 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)



Le Maire,
Cédric LINDECKER